
OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup. Bonjour à tous. Aujourd'hui, nous sommes le 13 Mai. Il est 15h UTC, et nous allons commencer notre webinar d'aujourd'hui. Il s'agit de la transition sur le centre, sur l'agence de télécommunications des États-Unis. Et nous allons parler donc [du suivi] des fonctions IANA et de la supervision par la communauté multipartite. Et ensuite, nous allons parler de l'amélioration de de la transparence d'ICANN. Aujourd'hui, nous avons Theresa Swineheart qui va nous paraître stratégique la responsable de stratégies et qui est la directrice d'At-Large.

Bonjour à tous, cet appel va se faire avec l'interprétariat en français et en espagnol. Donc, nous interprétons les besoins de votre nom par où commencer.

Moi, je suis même Olivier Crépin LeBlond et les règles, nous allons commencer donc par notre webinar, ensuite, nous vous donnerons la parole pour poser des questions.

Bien, donc, merci à tous, à tous les participants et je vais donner la parole maintenant à Sébastien Bachelet. Sébastien, vous avez la parole.

SEBASTIEN BACHOLLET: Merci Olivier, c'est Sébastien qui parle et merci donc de vous joindre à nous aujourd'hui pour cette présentation. Je pense que c'est une partie importante de la préparation du sommeil d'At-Large pour Londres. Et donc, c'est très important de s'organiser le plus tôt possible dans ce

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

sens. Vous allez entendre parler des différents détails concernant donc l'agence de télécommunications, le NTIA, et la transparence d'ICANN.

Pour les personnes qui ont participé hier soir à la téléconférence comme moi par exemple. On nous a déjà parlé de NCIA et on a eu donc la première partie de ce webinar. J'espère que tout le monde sera au même niveau de façon à ne pas devoir répéter ce qui a déjà été dit et comme ça, on pourra passer au deuxième point et me consacrer un peu plus de temps, parce que c'est quelque chose de nouveau et c'est important de faire cela en parallèle avec le premier thème.

Ce n'est pas la même chose, on ne met pas toutes les questions ou tous les problèmes dans le même panier. Mais, ce sont deux choses qui ont le même niveau de complexité et d'importance. Et donc, il faut essayer d'organiser le même type de programme pour aborder ces deux thèmes pour le moment donc, nous devons connaître ce qui se passe et vous devez aussi savoir ce qui se passe dans le domaine.

De mon point de vue, le deuxième thème qui concerne la transparence d'ICANN et les annonces sur ce point là sont encore plus importantes pour At-Large que le premier thème que le premier point que nous allons aborder et donc, on va commencer par la transition, la question de NCIA ; la transition des fonctions IANA vous en avez entendu parler bien sûr.

Ensuite, il faudra passer au deuxième point qui est important aussi pour nous. Donc, nous vous laisserons le temps de poser des questions après la présentation, mais pas pendant la présentation, voilà.

Je crois que j'en ai déjà assez dit, je vais maintenant donner la parole à Theresa. Theresa vous avez la parole. Merci beaucoup Sébastien que tout le monde m'entend correctement?

THERESA SWINEHART: Oui.

SEBASTIEN BACHOLLET: Parfait, allez- y Teresa.

THERESA SWINEHART: Teresa prend la parole donc, je suis à Washington et il y'a du bruit dans ma rue voilà. Vous allez entendre plusieurs sirènes. Je vais essayer le micro xxx d'abord, je vous remercie de m'avoir invitée ici pour travailler avec Sébastien.

D'abord, je vous dirai que Sébastien je l'ai eu en conversation il y'a plusieurs semaines, et avec vous et nous avons discuté et les présentations de la transparence d'ICANN et les diapos aussi pour le passage donc du suivi ou de la supervision des fonctions IANA et on en a parlé ensemble. Vous m'avez aidé donc merci et merci pour tout cela.

Maintenant, ce que je vais faire, je vous propose qu'on regarde rapidement les diapos et je peux m'arrêter au milieu si vous avez des questions ou bien Olivier, je ne sais pas comment vous voulez qu'on fasse, est ce que vous voulez qu'on garde les questions pour la fin? Peut être c'est mieux.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui Teresa c'est Olivier qui prend la parole. Je suggère qu'on laisse les questions pour la fin, de façon à s'assurer qu'on a toutes les données en main.

Je sais qu'il y'a deux parties différentes. Donc, notre présentation voyant la preuve comme première partie et ensuite, on passera aux questions. Bien, nous sommes un petit peu en retard, laissons les questions pour la fin.

THERESA SWINEHART: Bien, merci beaucoup et je vais donc, je pense que tout le monde sait que le 14 Mai 2014, le gouvernement américain a lancé la transition de la supervision des fonctions IANA et à la communauté multipartite et d'abord pour établir un processus et ensuite, pour faciliter le développement des différentes propositions à mettre en place. Donc, répondre aux critères qui ont été proposés par le NCIA.

Alors, on avance pour ne pas passer trop de temps là-dessus. Je crois que tout le monde est au courant de tout cela. Donc, on avance quelques questions [surgissent] et pourquoi maintenant par exemple, la réponse était que le gouvernement américain était déjà entrain de penser à cette transition.

Et cette transition est une partie importante pour le DNS et en 1997 ça a déjà été envisagé et la décision ou donc le soutien et l'amélioration donc de l'internet est en jeu dans le contexte de la transition des principes de base et lorsqu'on a communiqué ICANN son intention xxx ;

on a aussi répéter que la proposition qui avait été faite pour cette transition, une proposition qui permettait à cette transition d'avoir lieu et donc confier la fonction IANA à ICANN ; il fallait que l'on maintienne la stabilité et la résilience et la sécurité de l'internet c'était important.

Il fallait garder un modèle multipartite, il fallait répondre aux attentes des clients au niveau mondial. Il fallait maintenir l'ouverture de l'internet. Ce sont des points très importants, ce sont des principes de base très importants, il faut les garder en tête comme communauté dans nos discussions et dans ce processus que ICANN facilite actuellement pour assurer que tout cela donc va être respecté.

NTIA a aussi spécifié qu'il n'allait pas accepter la proposition de remplacer le rôle de NTIA par un gouvernement, ou par une organisation et dans le type intergouvernemental.

Donc, c'était ça les premiers points importants, il fallait maintenir le modèle multipartite, je pense que tout le monde connaît la fonction IANA, donc, je ne vais pas passer trop de temps sur cette diapo ici. Mais, s'il y'a des questions, je peux y répondre.

Ensuite, donc, ici de nouveau un dépliant sur les fonctions IANA pour avoir là donc toutes les fonctions sur seul écran, vous pouvez le regarder sur votre site internet, les développements depuis l'annonce ICANN a lancé un dialogue lors de la réunion de Singapour pour avoir les points de vue de la communauté sur les mécanismes et les différents principes qui devraient participer à ce processus pour avoir ce dialogue avec la communauté pour faire avancer les propositions aussi les commentaires ont été reçus sur ce point-là.

Et le document, le dialogue à Singapour a permis d'avoir donc la contribution du public, des commentaires ont été reçus lors du dialogue à Singapour et ensuite aussi, ils ont été réunis dans un cadre de propositions dans lequel on avait différents processus à aborder.

Ça était donc réuni avec le document et concernant le cadrage et la proposition donc préliminaire comprenait une série de principes et de mécanismes identifiés par la communauté lors de la réunion de Singapour et à travers des commentaires. Et ensuite, des contributions qui devaient être basés sur la création d'un groupe donc de directions pour guider ce processus, et identifier certains éléments qui étaient nécessaires pour développer les propositions et des opportunités de participation et d'engagement du public de la communauté.

Donc, ce document de cadrage en lui-même identifie ce qui va être dans le cadre de ces questions et ce qui est à l'extérieur de ce cadre. Donc, ce qui est d'abord par exemple le registre internet va développer ses propres politiques en ce qui concerne la fonction IANA. Donc cela n'est pas dans notre cadre et il faut voir ce qui va remplacer le NTIA dans le contexte de la fonction IANA dans son ensemble.

Donc, le cadre est visualisé ici, tout le monde peut le voir, vous avez donc la politique de l'IANA, les spécifications concernant le développement, j'irai par différentes organisations que vous voyez sur la gauche, et puis vous avez la mise en œuvre de l'IANA avec l'opération.

Et donc, dans la colonne du milieu, et puis vous avez la transparence, le domaine de la transparence avec la relation actuelle. Donc, est ce

qu'elle est dans le contexte des paramètres de protocole avec l'IAB le gouvernement américain des registres régionaux d'Internet, etc.

Et ce qui est dans la colonne future concerne les mécanismes qui vont être mis en place et les propositions et donc les mécanismes proposés par rapport à ce que donc on veut le gouvernement veut obtenir et ce que donc on veut avoir pour donc la transition des fonctions IANA. Les principes et les mécanismes maintenant, l'identité identifiée par la communauté dans les dialogues, et vous les trouvez sur cette diapo.

Donc, l'inclusion, la transparence sont des points très importants bien sûr des mécanismes qui assurent une participation complète multilingue utiliser les informations qui existent pour ne pas réinventer la roue bien sûr et si vous voyez ce qui a été proposé, ce qui a été proposé par le groupe de direction lorsque le délai a été atteint la semaine dernière, on a pensé qu'on pouvait réunir ce que les différents groupes avaient fait, voilà.

Donc ce que la proposition de rédaction a été faite, le processus proposé pour assurer que toutes les communautés ont participé à cette prise de décision concernant les fonctions IANA et voir quels sont les mécanismes donc proposés.

On a fait circuler cela au sein de la communauté de manière régulière, ça va continuer pour voir quels sont les conclusions qui sont donc atteintes et de nouveau, je répéterai qu'il y'a beaucoup de dialogues qui ont eu lieu actuellement au sein de différentes organisations à propos de la fonction IANA mais aussi au sein de ICANN, au sein des

gouvernements concernant la gouvernance d'internet au niveau national international.

Ce sont différents domaines qui sont liés qui donnent lieu à [une participation, à une diffusion, à une métrique] et comme indice de passé ensuite, il y'a donc un processus de 30 jours pour recevoir les contributions de la communauté concernant donc le processus proposé et le cadre donc proposé et nous avons reçu des contributions, des suggestions, des domaines améliorés, les accords, les désaccords.

Tout ça a été très hostile, donc nous vous remercions beaucoup et j'ai reçu aussi du comité consultatif d'At-large des opinions dans ce domaine, ça était très utile et si maintenant créer toutes ces contributions de manière à pouvoir donc améliorer le processus proposé faire les modifications nécessaires en fonction des commentaires de la communauté.

Nous en sommes là actuellement, et il va y avoir donc une compilation de tout ce travail qui sera ensuite publié et on espère que dans deux semaines cela sera possible.

En tous cas, nous allons voir comment incorporer toutes ces contributions et nous assurer que tout y est et voir un petit peu comment on continue ensuite si on peut se mettre d'accord là-dessus, nous espérons que donc ... Ah on a aussi créé un système internet pour soutenir le processus, ainsi que xxx qui va aussi nous permettre de préparer la prochaine réunion d'ICANN, réunion numéro 50 à Londres.

Alors, où est ce que nous en sommes dans ce processus, il y'a donc ici deux liens un qui vous mène sur le site internet de ICANN sur lequel vous pouvez envoyer vos commentaires, vous pouvez les trouver dans les archives publics, vous pouvez aussi trouver donc toutes les processus révisés une fois qu'on a reçu les contributions du public, tout cela vous le trouvez dans ces différents sites, voilà.

Je ne sais pas Olivier, est ce que vous voulez que je demande au public s'il y'a des questions à poser déjà sur cette première partie, ou vous voulez qu'on passe directement au processus de responsabilité d'ICANN et de transparence.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Teresa dit Olivier, je pense qu'on avance bien. Donc, on peut proposer au public de prendre 5 ou 10 minutes pour poser des questions et ensuite, on continue la deuxième partie de notre conférence, je suis tout à fait d'accord. Bien merci.

THERESA SWINEHART: Bien, donc, nous donnons la parole au public pour les questions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Donc, vous pouvez lever la main ou vous pouvez envoyer vos questions à travers le chat comme vous le voulez et merci.

THERESA SWINEHART: Teresa reprend la parole. Elle dit que Sébastien peut aussi intervenir s'il pense que [c'est nécessaire]

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci. Donc, je vois que les gens réfléchissent. Je crois que c'est un petit peu difficile. Pardon, j'ai quelques questions à vous poser Teresa, je crois que si vous pouvez revenir un petit peu en arrière, quelques diapos qui montrent ... Pour voir la diapo qui montre les différents facteurs qui sont directement affectés par le contrat.

D'accord, voilà ça, on repart en arrière, voilà. Donc, la transparence actuelle ou en tous cas, la réduction de compte actuel, on voit ici les différents acteurs et quand on regarde j'ai déjà entendu certains de ces acteurs pire que il faudrait que les gouvernements soient responsables de leurs propres réductions de comptes. Alors, je voudrais savoir est ce que c'est un mécanisme qui va être multipartite, il y'a quelqu'un qui devrait se mettre en muet s'il vous plait, si vous voulez poser une question, vous devez d'abord lever la main.

THERESA SWINEHART: Merci beaucoup. Je m'excuse je n'ai pas entendu la dernière partie.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien, alors, vous voyez ici les mécanismes de transparence actuelle, le gouvernement américain est engagé, responsable, on a donc les noms de domaines génériques, les codes de pays, le RIR, le IAB.

Certains donc participent à différents niveaux et certains disent puisque le gouvernement américain n'est plus là, on peut avoir notre propre mécanisme de transparence interne, et je dirai les choses nous même que je veux dire, c'est qu'est ce que le gouvernement américain a dit concernant le transfert de supervision des fonctions IANA.

Est-ce qu'il y'a une possibilité que les parties prenantes mêmes puissent devenir des juges? Est ce qu'on a demandé explicitement ou est ce qu'on a demandé explicitement qu'il y'a un système multipartite pour reprendre cette super vision.

Teresa reprend la parole.

THERESA SWINEHART:

Je ne peux pas présupposer quoi que ce soit au nom d'ICANN bien sûr que non, je pense que ce qui est important ici c'est qu'il y'a deux éléments. Le premier c'est que au sein des différents textes concernant les fonctions IANA, l'IETF par exemple ou les registres d'internet, les registres régionaux d'internet, il y'a des processus de développement de politique et dans ce contexte, il y'a aussi une transparence par rapport à leur propre communauté.

Il y'a un dialogue et c'est ce qui est important. Donc, la combinaison qui ferait des propositions pour la transition de la supervision des fonctions IANA et la consultation publique mondiale qui va être mise en place pour savoir quels seront ces mécanismes futurs et c'est-à-dire ce qui est en vert, la colonne qui est en vert, c'est ici, il faut respecter certains critères dans les deux cas, les critères donnés par le NCIA.

Donc, on va voir ce que la communauté propose on va voir comment cela est mis en place dans le processus, comment on répond à ces critères, comment on respecte ces critères, je ne peux pas vraiment répondre à votre question. Je n'ai pas vraiment la réponse, on ne sait pas, il faut qu'on voit un petit peu comment on peut répondre à ces critères et en fonction de la réponse de la communauté.

Olivier reprend la parole

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Nous avons une question de Loris Taylor, quelles sont les opportunités de faire des commentaires? La période de commentaires publique est terminée depuis le 8 mai non?

THERESA SWINEHART: Oui tout à fait dit Teresa, je pense que nous avons un dialogue qui est en cours et il faut regarder la façon avec laquelle on peut mettre en place ce processus, et d'une certaine façon, ce processus va commencer à faire un certain travail. Donc, il faut regarder les contributions regarder les accords sinon, s'il y'a un accord, une autre façon comment mettre ce processus en place.

En plus, après on va passer à la partie opérationnelle qui est un processus en lui-même. Donc, avant l'avis je dirais, il faut... ça serait bien de pouvoir avancer, se mettre en processus en place pour que ICANN soit le facilitateur de ce processus et que la communauté fournisse ses contributions concernant ce problème. Donc, il nous faut voir si nous pouvons parvenir à cela.

Bien, merci beaucoup. Donc, actuellement, l'intention que nous avons est de finir ce processus, de continuer à avancer et pour que ce processus soit mis en place, soit opérationnel et ensuite que nous puissions recevoir les commentaires.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien merci beaucoup. Une dernière question et ensuite, on va passer à la deuxième partie de notre présentation si vous le voulez bien puisque je ne vois pas de mains qui se lèvent.

La GNSO, lorsqu'on regarde la contribution qui a été faite par les différents groupes de parties prenantes, la GNSO, son conseil à travers la voix de Jonathan a dit qu'il crée un groupe de travail intercommunautaire sur les fonctions IANA spécifiquement dans ce groupe du comité directeur. Est-ce que ce groupe va être intégré avec un autre groupe ou est-ce que c'est un processus particulier.

THERESA SWINEHART: Le groupe, le rôle de ce comité directeur, ce groupe directeur, on a proposé de changer le nom de ce groupe. Et cette suggestion sera incorporée, et il s'agissait de réunir des contributions générales venant des différentes entités. C'est un groupe de travail intercommunautaire qui peut faire aussi ce processus.

Mais, je pense que cela a été proposé. C'est un groupe de travail intercommunautaire, et ça sera une occasion d'avoir des contributions dans ce processus général que l'on a déjà commencé et voir ce qu'a dit la communauté et avoir des commentaires là-dessus.

Je dirai que c'est important de dire que ce processus en lui-même est le processus pour lequel la communauté a fait ses commentaires en fournissant ses contributions au-delà de la communauté d'ICANN effectivement, c'est une communauté plus large que celle d'ICANN et le processus proposé est un processus qui puisse réunir les différents secteurs peut être communauté au-delà de la communauté d'ICANN. Donc, c'est un groupe de travail intercommunautaire qui va travailler sur ce processus en lui-même. D'accord?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien merci beaucoup. Il y'a un commentaire sur le chat et c'est une question. Donc si vous voulez on va la lire. Garth Graham: « Il y'a la façon dont la communauté de parties prenantes globales peuvent tenir compte des différentes perspectives » et puis question de Oksana Prykhodko: « est ce que ce processus va avoir une influence sur la transparence et la responsabilité du GAC? Est-ce qu'il y'aura des changements dans le rôle et le statut du GAC? »

SEBASTIEN BACHOLLET: La question concernant la rédaction est toujours compliquée, on essaie toujours donc de rédiger. C'est toujours difficile pour les personnes qui ne sont pas anglophones d'origine. N'essayez pas de trop y [penser].

La question concernant la rédaction de l'ICANN, on cherche à voir un texte sur la mondialisation et cette mondialisation et ce que nous en tant qu'utilisateur considérons est la possibilité d'interaction au niveau mondial. Et en anglais, le globe est globale, c'est un même mot.

Donc, la globalisation, la mondialisation de l'ICANN est quelque chose de mondiale et c'est la manière d'avancer pour [inclure] tout le monde et tous les organisations, tous les pays, etc, etc.

Alors, ça c'est ma réponse pour la première question, [on passe maintenant à la prochaine question]. Il y avait une discussion ici qui concerne l'évolution du GAC, la responsabilité du GAC et sa transparence vont dépendre soit du GAC en partie, mais ça sera aussi l'ATRT1, l'ATRT2, c'est l'équipe de révision, de responsabilité de transparent qui devra présenter une proposition pour améliorer le travail du GAC et pour donc faire les modifications nécessaires à la transparence et à la responsabilité du GAC.

C'est une discussion qu'on a essayé au sein de l'ICANN dans le cadre du processus du transfert de la supervision, de l'IANA et donc ce qu'on considère ici c'est la responsabilité mondiale de l'ICANN et le rôle de l'ICANN aussi. Theresa, vous pouvez ajouter ce que vous voudrez?

THERESA SWINEHART: Non, je pense que vous avez très bien répondu.

SEBASTIEN BACHOLLET: Merci Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, maintenant Theresa, on va donc revenir à ta présentation, on vient de finir la première partie, et on va maintenant faire la deuxième

partie. C'est le processus de responsabilité de l'ICANN et son amélioration.

THERESA SWINEHART:

Je vous remercie dit Theresa. Les questions portant sur la responsabilité et je [suis prête à] y répondre. Lors des discussions, au moment de l'annonce de la transition, du transfert et de la supervision de l'IANA par le NTIA, on se demandait s'il y'avait des modifications dans la relation contractuelle de l'ICANN avec le gouvernement des états unis qui a un impact général de l'ICANN avec le gouvernement des états unis.

Donc, on commence à considérer le transfert de la supervision du conseil IANA, on commence à entamer dès maintenant public pour considérer la relation contractuelle avec le gouvernement des états unis, avec le contrat de l'IANA pour voir quelle serait donc la mesure nécessaire pour montrer la responsabilité de l'ICANN par rapport à ce processus de transfert.

Donc, dans ce cas, on examine depuis le point de vue de l'organisation comment le mécanisme de responsabilité de l'ICANN pouvait ou devrait être renforcé pour aborder l'absence de ce rapport historique avec le gouvernement des états unis.

Il faut que l'on considère ce mécanisme de la responsabilité de transparence xxx par exemple, la déclaration d'engagement qu'on appelle AEC.

Dans le document qui a été publié la semaine dernière, on avait un inventaire des mécanismes transparents sur la responsabilité de

l'ICANN, ce qui nous montre le contexte et dans le contexte s'il y'a des lacunes à remplir ou de processus à remporter. Donc, sur le site web, vous aller aussi trouver des informations. Et d'autres documents de contexte qui pourraient rajouter les informations nécessaires qui ne sont pas sur cette diapo.

Pour ce qui est de la Consultation publique, nous avons eu un dialogue entre la réunion publique de l'ICANN et Singapour où on s'occupait des 3 domaines qui étaient introduits dans les documents qui ont été publiés dans la semaine dernière.

[On se sent prêt] alors sur l'identification des éléments clefs pour montrer la responsabilité de l'ICANN pour aborder d'autre part la somme d'une relation contractuelle qui communique avec le gouvernement des états unis.

Dans le contexte des résultats du processus pour considérer l'hierarchisation de ces priorités, voyer donc la ligne chronologique prise et les délais de mon œuvre pour toutes les modifications qu'on a identifiées.

Bien que cela diffère du processus de transfert de la supervision de la fonction IANA, cela porte sur l'ICANN et son processus de responsabilité qui est lié au transfert donc, l'un alimente l'autre.

La semaine dernière, on a ouvert ce processus de commentaires publics qui se fait dans le contexte de l'ICANN et pas dans le contexte xxx de la transition de l'NTIA, ici on a un cycle traditionnel de la communauté de

l'ICANN avec des commentaires, des réponses, etc. qui conclue la décision.

Alors, le résultat de ce processus [doit porter] sur ces trois domaines qu'on a marqué sur le transparent et ça devait aider à développer l'autre processus. Les dialogues que l'on a fait jusqu'à présent et qui sont inclus dans les documents xxx qui ont eu lieu lors de la diffusion, lors de la réunion publique de l'ICANN à Singapour et qui s'occupent de certains domaines, surtout que cela veut dire pour la communauté d'être sûr que l'ICANN remplit ses engagements de responsabilité en mesure que l'ICANN grandit d'autre part et améliore sa responsabilité générale, quel devrait être la ligne directrice pour garantir la notion de responsabilité, est ce qu'elle est comprise et acceptée au niveau globale? Et puis comment l'affirmation d'engagement devrait évoluer pour soutenir l'acceptation globale de la responsabilité de l'ICANN et qui devrait participer de cette affirmation?

On se dit qu'on devrait établir un groupe de travail qui sont engagés avec la communauté, qui s'occupent de ce domaine, que les dirigeants devraient venir des comités consultatives des organisations qui ont des responsabilités qui font que l'on mène un dialogue avec la communauté.

Donc, ce que l'on a proposé pour l'avenir était de créer le groupe de travail sous la responsabilité de l'ICANN que les dirigeants des organisations de xxx qui a été commuté consultatif la responsable de travailler avec leur communauté pour nommer des membres de la communauté pour le groupe de travail et qu'à la suite de la période de commentaires publiques et de la période de commentaires, le groupe

de travail commence à travailler pour la 50ième réunion de l'ICANN à l'encontre.

Concernant le processus comme ça vous essayez d'autres et les commentaires qui ont été posés à la communauté, vous les voyez ici sur l'écran. Bien sûr, on est prêt à recevoir des contributions concernant ces domaines, je pense donc avoir fini avec ma présentation et je serai contente de développer les sujets qui ont été préparés qui dans le contexte du travail de la transition les membres de la communauté ayant une expertise dans les domaines spécifiques aux sujets qui font partie du processus de responsabilité de l'ICANN et qui ont été publiés aussi pour le processus de période de commentaires et de réponses. C'était aussi publié pour les métriques, les mécanismes de responsabilité généraux, les domaines de protection des consommateurs, la transparence du conseil d'administration. Donc on a plusieurs questions, on a beaucoup d'expertise et je pense que Sébastien avait mentionné au début de notre dialogue général quelle était l'importance de ce processus, et la communauté de l'ALAC a un rôle très important parce que le domaine ayant plus d'intérêt dans le processus de responsabilité et c'est eux qui ont le plus d'expérience et le plus d'expertise dans ce domaine.

Je serais contente de répondre à vos questions en ce moment mais, Olivier, je vous laisse suffisamment de temps pour répondre aux questions et s'occuper des commentaires de cet appel.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Theresa. Alors maintenant, je vous passe la parole si voulez poser des questions concernant cette deuxième partie du processus de responsabilité ou alors si vous avez des questions sur le transfert de la supervision des mains de la NTIA. Alors, je vois sur l'écran qu'Alan Greenberg veut prendre la parole ; vous avez la parole Alan.

ALAN GREENBERG: Merci Olivier. L'un des mécanismes de responsabilité dont on se sert pour capturer les informations nécessaires des autres mécanismes qui ont été mis en œuvre, et en fait, je voulais voir qu'est ce qui n'avait pas été inclus entre les mécanismes contre les erreurs, contre les échecs ; qu'est ce qui fait partie de ce processus?

THERESA SWINEHART: On a vu sur la liste l'inventaire de ce qu'on a mis. C'est ça ce que vous voulez savoir?

ALAN GREENBERG: Oui.

THERESA SWINEHART: Donc la liste inclut bien sûr les efforts de transparence et de responsabilité mais ça n'inclut pas tout à ce point.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions?

Je ne vois pas de mains levées pour l'instant. Et si l'on revient sur le sujet précédent qui était la question de l'IANA. Il y a eu une proposition pour la direction de ce groupe et on a discuté si cette proposition serait modifiée sur la base des contributions que l'on avait reçues ou si ce serait renvoyé, si c'était sa composition qui allait changer, quels étaient les délais qu'on avait?

Je vous demande cela parce que l'ALAC même est en train de concevoir son propre processus et à partir des diagrammes qu'on a fournis à ces deux personnes, on voit qu'il y a des propositions de candidats pour ce groupe. Donc on est en train de créer un comité de sélection pour pouvoir choisir les personnes appropriées pour remplir ce groupe. Alors, je voulais savoir quels étaient les délais prévus?

THERESA SWINEHART:

Je pense que vous verrez sur la base des commentaires qu'on a reçus et qui ont été publiés sur les archives ; il y avait des commentaires qui se concentraient plutôt sur la modification que ce ne soit pas un comité de pilotage mais plutôt un groupe de coordination par exemple. Et donc, il y avait des successions de représentations supplémentaires qui étaient faites pour le groupe et donc maintenant il faudra réviser tous les commentaires reçus et les ajouter au cadre révisé du processus.

Donc, je suggère à Olivier de revenir faire la ligne, suivre les délais prévus. Le processus bien sûr a un groupe qui réunit les propositions et qui devra faire une présentation dans le contexte de ce mécanisme qui a été présenté et les modifications faites sur la base des contributions reçus.

J'essaierai de considérer pour réunir toutes les informations reçues, les raffiner à travers le processus, et puis les publier pour identifier qui voudrait participer sur la base des délais établis.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci.

THERESA SWINEHART: Sachez que pour le processus de responsabilité, il y a aussi une suggestion de créer un groupe de travail et pour que, à travers les leaders des SO et des AC, que l'on crée une équipe de leaders. Je ne sais pas comment l'ALAC voudrait s'occuper de cela mais, en tout cas, le groupe de travail sur le processus de responsabilité de l'ICANN devrait être créé à cette fin.

D'autre part, les comités consultatifs et les organisations de soutien ont la responsabilité de nommer des membres de la communauté pour remplir ce groupe.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Ce serait probable, qu'en même temps, ce groupe de travail travaille en parallèle avec l'autre processus.

THERESA SWINEHART: Oui, mais ils ont des rôles différents. Pour la transition de la représentation de la NTIA, il s'agit de créer une proposition qui respecte les critères et les principes de la NTIA. Pour ce qui est de la transition en

dehors de la communauté de l'ICANN et l'engagement avec la communauté plus large en dehors de l'ICANN, le groupe de travail sur la responsabilité de l'ICANN s'occupe plutôt des responsables, des SO et des AC.

Alors pour travailler avec leurs membres de la communauté et nommer des membres pour ce groupe de travail qui ait des capacités et des compétences spécifiques dans ce domaine et ça sera quelque chose interne de l'ICANN. Donc vous voyez que c'est différent. On doit coordonner d'une part le groupe de la transition et l'autre groupe s'occuper d'un secteur ou d'un sujet très spécifique dans le cadre de l'ICANN exclusivement.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci, Theresa. J'ai une question de Avri Doria: « Des personnes qui avaient travaillé pour d'autres mécanismes de l'affirmation de l'engagement devraient-ils être nommés au cours d'autres responsabilités ou alors, est-ce que les membres de la communauté devraient nommer des personnes qui sont nouvelles pour considérer les mécanismes et les résultats des efforts préalables?

THERESA SWINEHART:

Je pense que si les personnes ont de l'expérience dans ce domaine, ils devraient être nommés et que les leaders des SO et des AC devraient travailler avec leurs membres pour identifier quelles sont les personnes à ajouter sur la liste des membres du groupe de travail. Donc, je vous

encourage à présenter vos candidats si vous connaissez quelqu'un qui pour être approprié.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Theresa. On a un commentaire de Cheryl Langdon-Orr. Elle nous remercie, donc elle dit: « Peut-être un mélange des deux. »

Est-ce qu'il y a des questions pour l'instant? Ce que j'allais demander, par rapport au processus de responsabilité, est le délai général que vous prévoyez? Le processus devrait avoir des résultats avant octobre 2016, quel serait le délai que le conseil espère pour ce processus de responsabilité?

THERESA SWINEHART: Je ne pourrais pas parler au nom du conseil d'administration mais ce processus comprend l'autre et ceux sont deux processus en parallèle, donc le résultat de ce processus est d'identifier les domaines les plus faibles et hiérarchiser les priorités, et puis, une fois que l'on fasse tout cela, on pourra établir les délais. On pourra créer ce délai une fois qu'on saura les priorités et les deux processus devraient pouvoir fonctionner en parallèle. Sebastien, vous voudriez ajouter des informations, c'est ça?

SEBASTIEN BACHOLLET: Merci Theresa. Je voulais simplement ajouter un commentaire concernant ce groupe, que ce soit comité de pilotage, groupe de travail, ou n'importe comment qu'on l'appellera, mais je sais qu'il y a eu une

description concernant le processus dans lequel le président du GAC prendra les décisions finales. Je suis très préoccupé par rapport au fait qu'on a des différents groupes qui décideront quel sera le travail des personnes qui intégreront ces groupes parce que, en définitif, on pourrait avoir le même genre de personnes qui viennent des différents groupes. Comment pourrait-on garantir qu'ils aient des différentes compétences?

Nous, en tant qu'organisation, on voudrait autant que possible atteindre des résultats et nous essayons toujours de travailler avec différents groupes de travail pour ce faire. Si vous avez 5 personnes pour chaque groupe de travail au sein de l'ICANN, ça ferait trop de groupes. Donc il faudrait qu'on trouve un processus adéquat. Alors, le président du GAC ou le président du conseil d'administration ne devrait pas être la même personne et ce n'est pas mon but de ne diriger aucun des deux. Mais j'étais président d'un groupe de travail, je vous le rappelle, mais moi je ne choisissais pas les membres du groupe ; je n'avais droit que de décider l'ordre du jour. On essayer d'avoir un ordre du jour aussi équilibré que possible, qu'il y ait différentes connaissances dans le groupe ; et donc il faut que le processus soit bien défini pour garantir tout cela parce si les personnes ne viennent que des Etats-Unis, on aura un groupe de personnes qui ne sera pas intégré et ce n'est pas souhaitable pour l'ICANN dans son ensemble. Donc, je voudrais savoir quel sera le processus que l'on pourrait déployer pour garantir la participation au même niveau. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Sebastien. J'ai vu une question sur le chat de Johnny Laureano. Jhonny a publié cette question en espagnol, je ne la comprends pas exactement mais je l'ai passée par un outil de traduction automatisé et je pense que c'est dans le même esprit de ce qui est diffusé sur le chat que Byron a mentionné ; c'est le fait que le contrat actuel avec IANA, ICANN, et que dans le processus de délégation et de re-délégation de société ccTLD il y eu des mécanismes de transparence qui ont été mis en œuvre. Et Cheryl Langdon-Orr qui faisait partie du ccNSO qui était la liaison, en fait, entre la ccNSO et l'ALAC à l'époque, a suggéré que l'on lise le travail du groupe de travail de l'interprétation du cadre de référence de la ccNSO, sur cette question et ce groupe de travail s'est occupé des questions liées au RFC 1591 et ce travail qu'elle suggère porte sur le même processus.

Donc je suggère d'avoir le RFC 1591. Alors Cheryl, si t'es capable d'aider Johnny à trouver des informations sur le travail du groupe de travail de l'interprétation du cadre de référence. Je sais que Maureen Hilyard a aussi travaillé dans ce groupe de travail.

Pour l'instant, je ne vois pas de mains levées, mais j'ai moi-même une question, qui peut être difficile à répondre, vous me direz. Il y a quelques mois, il y a eu un panel de mondialisation du conseil, qui a été créé. Et le séminaire web qui nous occupe, au début, je ne sais pas qui c'est qui l'avait nommé, s'appelait « la mondialisation globale de l'ICANN » et étant donné que c'est [INAUDIBLE 41:35], on n'a pas abordé la question de la mondialisation, je ne sais pas où cette question est passée, est-ce qu'on l'a éliminée de l'ordre du jour, alors qu'est ce qui s'est passé?

THERESA SWINEHART: Je pense que ça fait déjà un bon moment qu'on se sert de ce mot pour parler du renforcement de la responsabilité de l'ICANN et pour la transition de la supervision de la NTIA, donc je ne l'ai pas mise sur ma présentation, je n'ai pas inclus ce mot parce que je pense que ces deux processus que j'ai présenté sont liés à ce processus de mondialisation de très près. On se sert du mot « mondialisation » comme un terme général ; comment globaliser, comment mondialiser l'ICANN? Et il y a pleins d'éléments qui sont liés à la mondialisation de l'ICANN à travers le dialogue de la communauté, à travers le dialogue concernant la transition de la supervision de la fonction de l'IANA, à travers la responsabilité générale pour la communauté. Je ne voulais pas porter des conclusions ici mais le titre original, je pense vous comprenez, c'est deux sujets qu'on a présenté. Je ne voulais pas vous confondre.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Il y a eu des appels: « NETmondial », « mondialisation », alors on se demande des fois quand on voit des présentations qui ne mentionnent pas, qui ne font pas mention du mot « mondialisation » même, on se demande si ça a été un autre ordre du jour ou si [INAUDIBLE 42:58], si on devrait parler de mondialisation ou pas.

THERESA SWINEHART: Oui, absolument Olivier. C'est un terme général, je pense, pour ces autres processus. Ces deux processus sont particulièrement importants ; ils portent sur la mondialisation de l'ICANN.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien, merci. Avant de conclure l'appel, la période de commentaires publics consulte sur l'amélioration de la responsabilité de l'ICANN pour que vous le sachiez et je vais publier le lien sur le chat, ce qu'Ariel avait mentionné toute à l'heure. Elle avait aussi également publié le lien. Et on a besoin d'un rédacteur, d'un rapporteur de ce processus. Je vois beaucoup de personnes qui ont assistés à ce séminaire web. Si vous êtes qualifiés à rédiger, ici, à être le rapporteur du groupe. Je ne cherche pas à ce que vous vous engager maintenant. Je pourrais bien sûr vous le demander mais je ne le ferai pas.

Mais si vous êtes prêts à rapporter pour ce groupe, ou alors, si plusieurs personnes veulent travailler ensemble pour rédiger ces retours de la communauté sur le processus de responsabilité de l'ICANN et des sujets qui sont discutés, vous pouvez vous proposer comme candidat. Le 27 mai, cette période de commentaires se conclura et comme vous le savez l'ALAC avec ses processus aborde ces commentaires. Des fois, ça lui prend plus de temps de traiter ces sujets au sein de l'ICANN mais on espère présenter une déclaration entre le 28 mai et le 18 juin qui est la date de conclusion de la période de réponse. Et on s'excuse d'emblée si on n'arrive pas à présenter notre présentation dans les délais prévus. Si on peut avoir quelqu'un qui n'ait pas été ici auparavant, qui veut participer, ce serait merveilleux.

THERESA SWINEHART: Merci Olivier. Oui, je soutiendrai cet appel à la communauté pour qu'ils fassent leurs contributions concernant ces aspects, pour qu'ils

fournissent des réponses et le document s'occupe en même temps de la création d'un groupe de travail et considère déjà les expressions d'intérêts qui devront être présentés à travers les dirigeants des SO et des AC également donc je pense que la communauté a un rôle très important. Et nous soutenons bien sûr votre appel à des rapporteurs et des membres du groupe aussi. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci à vous Theresa. Sebastien, est-ce que vous avez d'autres commentaires à ajouter?

SEBASTIEN BACHOLLET: Oui, comme disait Theresa, à l'ICANN on a besoin de recevoir vos contributions mais vous faites partie de l'ICANN et je voudrais garantir que vos contributions dans ce domaine soient bien reçues parce qu'il est très important pour nous de les recevoir. Et, à mon avis, c'est l'un des aspects les plus importants en tant qu'humains on devrait s'occuper de cela. Si vous avez besoin de mon aide, je pourrais bien sûr vous aider et je suis que Rinalia pourrait aussi le faire.

On espère présenter ce document, les informations qu'on voudrait bien pouvoir vous aider. On n'a pas eu assez de temps pour se préparer mais on vous en remercie parce qu'on sait que vous êtes venus de toute façon alors on vous remercie.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Sebastien, et Theresa Swinehart, on vous remercie de même. Et on remercie toutes les personnes qui ont assisté à cet appel. On remercie également les interprètes et les équipes de l'ICANN, le personnel, qui a organisé cet appel avec très peu de temps.

J'espère recevoir de nombreux emails pour le projet et de documents pour la rédaction de ce projet. Il nous reste une minute, ah non, il est une heure pile et donc je pense qu'on va finir cet appel à ce point là. Et l'appel est donc ajourné. Merci et au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]